

Après le succès d'un amour à Casablanca, un parfum de scandale !...

TÉLÉ PLUS : Qui est Abdelkader Lagtaâ ? Et pourriez-vous nous donner un aperçu de votre filmographie ?

Abdelkader Lagtaâ : Je suis né en 1948 à Casablanca. En 1975, j'ai obtenu mon diplôme de metteur en scène à la Faculté de mise en scène de l'Ecole Nationale Supérieure de Cinéma et de Télévision de Lodz, en Pologne. J'ai écrit et réalisé de nombreux courts et moyens-métrages documentaires dont «le silence et la parole» (1980) sur les enfants sourds-muets, «Le droit du regard» (1981) sur l'asile psychiatrique de Berrechid, «Rabî et la peinture abstraite» (1984), «Chaïbia» (1984) et «Kacimi et le dévoilement» (1985) sur l'œuvre et l'itinéraire des artistes-peintres Abdelkébir Rabî, Chaïbia Tallal et Mohamed Kacimi. En 1986, j'ai écrit le scénario d'«Un amour à Casablanca». Je l'ai tourné pendant six semaines en 1989. J'en ai terminé la post-production en 1991.

T.P. : Votre film «Un amour à Casablanca» a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup de commentaires aussi. Quel en est le sujet ?

A.L. : C'est l'extrême difficulté pour l'individu d'émerger et de s'épanouir à travers l'investissement dans un rapport amoureux, dans une société en plein désarroi, caractérisée par le passage de la famille patriarcale à la famille nucléaire qu'elle ne maîtrise guère.

T.P. : Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à choisir le thème de votre film, thème qui, il faut en convenir, bouscule pas mal de tabous, et par conséquent, dérange ?

A.L. : En dernière analyse, ce qui dérange chez nous, c'est tout simplement la liberté ! Je m'explique : dans un pays comme le nôtre où la société civile est encore au stade du balbutiement et où les gens se comportent comme des



Ph. Othmani

"Un Amour A Casablanca", le dernier long-métrage de Abdelkader Lagtaâ, avec Mouna Fettou, Mohamed Zouhir, aura été le fait marquant de cet été. Ses pourfendeurs n'arrêtent pas de crier au scandale. Tandis que le public, composé essentiellement de jeunes, qui a apprécié le film ne tarit pas d'éloges à son adresse. En fait, si «Un Amour A Casablanca», véritable phénomène de société, fait tant parler de lui, c'est qu'il aura bousculé bien des tabous. Rencontre avec le réalisateur Abdelkader Lagtaâ.

PAR HASSAN EL ARIF

gouvernés, des dépendants et des assistés, dès qu'un acteur social revendique et prend la liberté de s'exprimer, il se retrouve automatiquement confronté à la tradition archaïque qui, malgré les apparences, continue en profondeur à régir notre comportement ; aux tabous qui se dressent contre toute velléité d'émancipation et aux différentes résistances intériorisées.

T.P. : Il est de grande notoriété que l'écrasante majorité des cinéastes préfèrent avoir affaire à des acteurs professionnels. Vous, vous avez jeté votre dévolu sur des débutants. Etait-ce une gageure ?

A.L. : Aucune création digne de ce nom ne peut échapper aux dimensions diachronique et synchronique. Mon film, je l'ai réalisé dans un contexte bien déterminé, celui du cinéma marocain en tant qu'itinéraire et en tant que présent. Par conséquent, en ce qui concerne les acteurs, j'ai pris le contre-pied de ce cinéma. Pendant que les collègues préfèrent employer des acteurs qui ont déjà fait leurs preuves, j'ai choisi de faire appel à des visages neufs pour les rôles principaux. Cette virginité m'était indispensable pour permettre l'identification du public avec ces personnages, et pouvoir proposer une certaine fraîcheur à laquelle je tenais beaucoup. Au niveau du box-office, c'était naturellement une gageure. Mais la réalité a démontré d'une manière spectaculaire qu'il n'y a pas d'acquis dans la création. Ce n'est pas parce qu'on a employé un acteur connu qu'on peut garantir le succès. Un film, faut-il encore le rappeler, est un tout. C'est une histoire, ce sont des acteurs, c'est un traitement narratif et esthétique, c'est une vision cohérente.

T.P. : Est-ce qu'il n'y a pas eu de réticences de la part des jeunes acteurs à tourner certaines scènes trop suggestives ?

A.L. : Notre société est traversée par une intolérance sournoise qui ne dit pas son nom. Cette intolérance est la conséquence d'une histoire caractérisée par l'étouffement de l'individu. La nouveauté a toujours fait peur à notre civilisation arabo-musulmane qui a combattu sa dimension africaine pour finir par la domestiquer en la folklorisant. L'homme noir marocain a été coupé de ses racines africaines où la nudité, par exemple, n'a jamais été un tabou. Ce même noir est maintenant assimilé, enveloppé, empaqueté pour épater les touristes, à Séville, Marrakech où ailleurs, en tant que Gnaoui. C'est dans ce contexte qu'il faut situer

les moins jeunes, à l'égard des scènes cinématographiques suggestives. La pression sociale est si forte qu'elle rend toute velléité d'audace gênante, mal vécue. Pour la création, c'est quelque chose de mutilant. Je dois exprimer, ici ma reconnaissance pour le courage de Mouna Fettou, Ahmed Naji, Mohamed Faouzi Zouhir et Mostafa Zaïri.

T.P. : Ne croyez-vous pas que les problèmes sociaux tels que le divorce, le chômage, la prostitution devraient constituer la matière première par excellence pour un vrai cinéma ?

A.L. : En dehors de toute approche normative, j'estime, en fonction de ma perception des choses, qu'il est nécessaire d'aller au-delà du cinéma du consensus, du cinéma lénifiant qui fait fuir les spectateurs des salles obscures. La semaine du cinéma marocain, organisée dernièrement à Casablanca et Rabat, en a été un exemple dramatiquement éloquent. Est-ce parce que les films, à l'exception de quelques-uns, sont mal faits ? Est-ce parce qu'ils ne répondent pas à l'attente du public ? En tout cas, la création filmique dans notre pays a besoin de faire ses preuves pour être crédible. Comment y parvenir ? En traitant, comme vous dites, de problèmes sociaux tels que le divorce, le chômage et la prostitution ? Peut-être. Pourquoi pas ? Mais, à mon avis, le problème n'est pas là.

T.P. : Quel a été le budget de votre film ? Et est-ce que vous avez été soutenu par des sponsors ?

A.L. : Ce film a bénéficié d'une aide de la Commission d'Aide à la Production Cinématographique de six-cent mille dirhams. J'y ai investi mon travail en tant que scénariste, réalisateur et monteur. Je me suis endetté pour faire face à une partie des frais. J'ai bénéficié de l'aide de plusieurs amis qui ont mis à ma disposition, qui une voiture, qui un lieu de tournage, qui des accessoires. J'ai bénéficié de l'aide d'un certain nombre de sponsors, je voudrais les remercier ici pour leur action. Je remercie également tous les acteurs et tous les techniciens pour leur collaboration.

T.P. : Quels sont les prix obtenus par «Un amour à Casablanca» et les festivals auxquels il a participé ?

A.L. : «Un amour à Casablanca» a obtenu, au Festival National du Film à Meknès (1991) les prix de la meilleure interprétation féminine (Mouna Fettou) et du montage (moi-même). Le

film a participé, en outre, au Festival du cinéma arabe du Val-de-Marne (France, mars 1992), aux Journées du cinéma africain et créole de Montréal (avril 1992). Dans ce dernier festival, le film a obtenu les voix nécessaires pour recevoir le prix du public.

T.P. : Les salles de cinéma qui avaient projeté durant plusieurs semaines votre film ne désemplissaient pas. Auriez-vous une idée du nombre d'entrées enregistré par votre film ? Est-ce qu'on peut dire qu'«Un amour à Casablanca» est un film qui, disons, est entré dans ses frais ?



Ph. Othmani

A.L. : Non, je n'ai pas une idée précise du nombre d'entrées. Le Centre Cinématographique Marocain est en possession de tous les chiffres. Je sais tout simplement que le succès est énorme. Le film, pour donner un exemple éloquent, est resté 9 semaines à l'affiche au Cinéma Liberté de Casablanca. Je voudrais remercier ici tous ceux qui ont contribué à ce succès et plus particulièrement 2M International qui n'a ménagé aucun effort pour informer le public et soutenir la sortie du film.

T.P. : Quand Abdelkader Lagtaâ ne fait pas de cinéma, qu'est-ce qu'il fait ?

A.L. : J'écris beaucoup pour préparer d'autres projets, même quand je n'ai aucune garantie de pouvoir les réaliser. Je lis beaucoup aussi. Je lis souvent dans le but de trouver une inspiration, un déclic pour un film à faire, mais je lis aussi d'une manière désintéressée, pour la beauté de l'écriture, la pertinence des idées. Je suis constamment à l'écoute de la vie dans toutes ses manifestations.

T.P. : Le cinéma au Maroc, est-ce un métier qui peut faire vivre son homme ?

A.L. : Sur le plan économique, non. En fait, il y a différentes catégories de cinéastes. Il y a

ceux qui consacrent leur temps à la fabrication de spots publicitaires. Il y a également ceux qui exercent un autre métier et pour qui le cinéma reste une occupation secondaire. Ceux-là peuvent subvenir correctement à leurs besoins matériels, voire vivre aisément. Et il y a les autres, ceux pour lesquels la création est une activité totale, quotidienne, une passion qui ne souffre aucun répit.

T.P. : D'après vous, quelles sont les mesures qui devraient être prises pour un véritable décollage du cinéma marocain ? Croyez-vous que la co-production pourrait être une solution d'appoint ?

A.L. : Le colloque national qui s'est déroulé à Meknès à l'occasion de la 3^{ème} édition du Festival national du film s'est penché sérieusement sur le problème et il a abouti à une série de recommandations dont les principales sont les suivantes :

- augmenter les ressources du Fonds d'aide à la production par une contribution substantielle annuelle de l'Etat,
- rendre au cinéma toutes taxes prélevées sur le ticket par d'autres secteurs ministériels ou autres,
- consacrer un certain pourcentage du produit de la TVA, prélevé par les collectivités locales à la production cinématographique à l'instar de ce qui a été consacré au théâtre,
- faire participer les chaînes de télévision à la production, sous forme de co-production par exemple,
- exonérer la production cinématographique, à l'exception des spots publicitaires et des films de promotion, de tous impôts, taxes et retenues sur salaires pendant une quinzaine d'années pour permettre son décollage.

T.P. : Vous venez de bénéficier -et c'est un record- d'une somme assez coquette (deux millions quatre cent mille dirhams), octroyée par la Commission d'Aide du CCM pour votre prochain long métrage. Qu'en est-il au juste ?

A.L. : Il s'agit de l'itinéraire initiatique d'un jeune homme partagé entre plusieurs femmes. Son désir d'émancipation de l'emprise de l'une d'elles ne peut se réaliser qu'à travers l'une ou l'autre. Cet itinéraire est également exprimé par un voyage qui, contrairement à l'habitude, se déroule du Nord au Sud, Sud où intervient la rencontre ultime. Je n'en dis pas plus, car je préfère laisser aux spectateurs l'occasion de découvrir cette histoire lorsque le film sera prêt. ■